OFFICIEL.

No 282.—ACTE

Pour autoriser le Gouverneur de l'Etat à emprunter de l'argent pour satisfaire les réclamations présentées contre le trésor.

Il est décreté par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale: Que le Gouverneur soit et demeure autorisé à emprunter, au nom de l'Etat de la Louisiane, de la Banque de l'Etat de la Louisiane ou de toute autre Banque la somme de vingt-cinq mille piastres pour le tems qu'il jugera convenable.

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentants.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 283.—ACTE

Pour venir au secours de Aaron H. Pierson et de Wm. F. Hamilton.

Section 1ere.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, Que le Trésorier de l'Etat soit et demeure autorisé à payer sur le mandat de l'Auditeur des comptes publics de tous fonds au trésor non affectés à d'autres objets la somme de soixante et quinze piastres à Aaron H. Pierson et une semblable somme à William J. Hamilton, lesquelles sommes seront payables sur leurs mandats individuels pour poursuites exercées contre McCawly Franks pour meurtre, pendant la maladie de l'Avocat de District, au terme du mois de septembre de la Cour de District de 1850 et de la Cour de District dans et pour la paroisse des Natchitoches.

Section 2. Il est de plus décrété, etc. Que la somme de cent cinquante piastres soit et demeure allouée à cet effet.

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 284—ACTE

Faisant une appropriation pour la levée qui s'étend depuis New Carthage jusqu'à la résidence de B. F. Amonette sur le Bayou Vidal.

Section 1ere.—Il est décreté par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, Que la balance non dépensée de la somme appropriée pour construire une levée à travers la crevasse de New Carthage, dans la paroisse de Madison, soit et demeure appropriée à agrandir et à relever la levée qui s'étend depuis New Carthage jusqu'à la résidence de Benjamin F. Amonette sur le Bayou Vidal dans la paroisse de Madison.

Section 2me. Il est de plus décrété, etc.—Que l'Auditeur des comptes publics soit et demeure requis de tirer un mandat sur le Trésorier d'Etat en faveur de l'Inspecteur des Levées du District qui comprend la route de New Carthage à la résidence de B. F. Amonette pour cette balance non dépensée, comme ci-dessus, cette somme payable de tous fonds dans le trésor qui n'auront pas reçu une autre destination.

Section 3me.—Il est de plus décrété, etc. Que tous actes ou parties d'actes contraires aux dispositions du présent acte soient et demeurent abrogés.

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 285—ACTE

[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et président du Sénat.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 286—ACTE

[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 287—ACTE

[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 288—ACTE

[illegible]

JOHN E. KING,
J. B. PLAUCHE,
JOSEPH WALKER,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

No 289—ACTE

[illegible] de la paroisse de Ouachita.

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

No 290—ACTE

Pour autoriser Charles P. Cox et Sophie M. Cox à adopter Laura Sophia Perkins pour leur fille et lui donner leur nom.

[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

No 291—ACTE

[illegible] esclaves Ben, Clarissa, [illegible] Marie pour services rendus [illegible] leur maître Samuel [illegible] de la paroisse de [illegible]

[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

No 292—ACTE

Relatif aux propriétés situées dans cet Etat et appartenant à des personnes mariées absentes.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, Que toutes les propriétés [...] que le titre en soit au nom du mari ou de la femme, ou des deux conjointement, seront sujettes aux mêmes dispositions de la loi qui régissent la communauté d'acquêts et de gains entre les citoyens de cet Etat.

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 18 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme.
CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

LES propriétés curatives de ce sirop dans les affections de poitrine, de l'estomac, des poumons et des intestins, sont depuis si longtemps reconnues, qu'il serait inutile d'en faire publiquement l'éloge, si ce n'était dans l'intérêt de ceux qui ne le connaissent pas et qui souffrent.

C'est donc pour eux que nous répétons que ce sirop, (purement végétal) est une panacée souveraine contre les rhumes, les toux opiniâtres, l'asthme, les irritations du larynx, de l'estomac et des intestins, la coqueluche et les crachements de sang.

On en a obtenu des résultats merveilleux dans les cas de diarrhées et de dyssenterie, cette épidémie du nord, mais c'est surtout dans les invasions du choléra, ce précurseur du choléra, que ce médicament a obtenu le plus grand succès.

Son emploi en temps opportun dans le cas de phthisie pulmonaire (consumption) a toujours produit le meilleur résultat.

Outre l'efficacité de ce remède, l'orsqu'il est pris à temps, il a une qualité très importante: et que n'ont pas la plupart des médicaments de cette nature, c'est qu'étant d'une saveur fort agréable les enfants l'éprouvent aucune répugnance à le prendre.

Une dernière considération en faveur de ce sirop, c'est qu'il n'exige aucun régime particulier.

On le trouve constamment à la pharmacie du soussigné.

Prix: $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.

F. P. DUCONGE,
17ma — no 39, rue de Chartres.

AVIS.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux, qu'ils offrent à vendre à des prix très libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivans:

Brodequins.

Russett pour hommes, jeunes gens et garçons, simple, double, grandeurs régulières et extras.

Kip, cuir patente, veau, veau marin, cheville, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, cheville, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.

Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques, fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de toutes sortes, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

JAMES E. NORTH & Co.,
17 jan — 11 Magasins.

J. FEYTEL,

Arrivé tout récemment du Nord où il a fait exécuter ses commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général, qu'il ouvre en ce moment un magnifique assortiment de bijouterie offrant par la richesse et par l'élégance des modèles le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de

Broches, épinglettes, boucles d'oreilles, diamant;
do do do rubis, émeraudes, perles
Léontines et chatelaines avec brillants et pierres fines;
Chaînes de sureté et chaînes de gilets dans tous les genres et dans tous les prix; boucles d'oreilles de toute valeur et enfin d'une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Son assortiment de montres peut rivaliser, tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boites avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres des meilleures manufactures et particulièrement de T. F. Cooper & David Taylor Londres, et M. J. Tobias Liverpool, chronomètres, montres Lepine, Savonettes, Anchors, montres de dame entichées de pierreries etc.

Il se flatte que, par le bon goût de ses articles et la modicité de leur prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son établissement.

Tous les articles vendus par lui sont pleinement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boite complètes, ainsi que grand nombre d'articles galvanisés par le procédé Rowly. Il offre ce dernier article au plus bas prix du marché. L'attention des propriétaires d'hôtels et des restaurateurs y est particulièrement sollicitée. M. Feytel étant en mesure de les satisfaire en telle quantité qu'ils peuvent désirer.

16 déc

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vetemens de Mode, No 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée. [Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.]

ONT reçu en addition à leur grand assortiment de [illegible] Empire City [illegible] les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix, pour du COMPTANT ou son équivalent.

Marchandises d'Habitation.—Pardessus [illegible]

Pantalons des mêmes étoffes, sans pareil en qualité [illegible]

Habits-robes, habillements, pardessus, habits longs, [illegible]

Pantalons et Gilets des derniers genres et de toutes couleurs, [illegible]

[illegible]

THOMAS C. PAYAN & CO.
5 déc—j v etc — No 10, Canal

SIROP VERMIFUGE
Du Dr. EDOUARD MARTIN,

Sans odeur ni saveur désagréable.

LE MELIA AZEDARACH, (Folia Bipinnatis, Linné, Classe X, Décandrie Monogynie. Jussieu, Classe XIII, ordre 11, Méliacées; Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacées), [illegible]

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable, peut être administré aux enfans les plus délicats sans le moindre danger. Son usage continue pendant trois jours, à des doses d'autant plus rapprochées que l'enfant est plus agé et plus robuste, expulsera entièrement les vers intestinaux, qui sont la source de tant de maladies graves et souvent fatales aux enfans.

Beaucoup de mères de familles, effarées des conséquences qu'ont produit les divers Vermifuges qui ont précédé celui-ci, ne l'ont administré qu'à des doses très minimes à leurs enfans. Il en est résulté un effet peu satisfaisant, qui aurait pu peut-être compromettre l'avenir du Sirop Vermifuge, à plusieurs de nos médecins les plus expérimentés [illegible]

Pour un enfant de 2 à 5 ans, trois cuillerées à café par jour à une ou deux heures d'intervalle. Au-dessus de 5 ans, une cuillerée à bouche aux mêmes intervalles. Ne laissez rien prendre entre la première et la troisième dose. On pourra donner à manger à l'enfant une heure après la dernière dose.

L'usage du Vermifuge doit être continué pendant trois jours consécutifs.

Composé entièrement d'extraits végétaux le Sirop Vermifuge ne produit aucun de ces accidens graves qui, plusieurs fois se sont déclarés après l'administration des Vermifuges jusqu'à ce jour.

Préparé et à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
Encoignure Dauphine et Douane.
1er avril 1pa

ELIXIR HYGIENIQUE
Contre le Mal-de-mer.

DU Dr EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde savant, les Médecins surtout, se sont aperçus [illegible]

[illegible]

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. [illegible]

Cher Docteur,

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal de mer, je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, [illegible]

J'ai l'honneur de vous saluer,
(Signé) A. LABORY,
Capitaine du navire Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par
E. E. MOUGIN, Pharmacien à la Nlle-Orléans,
Seul Agent du Propriétaire—
31 mo—1 ppern — Le D. Edouard Martin.

MONUMENT EN MARBRE.

EN vente [illegible] MONUMENT FUNERAIRE [illegible] dans les carrières de Carrare, à vendre à un prix très modéré, par P. H. MONSSEAUX, encoig. St-Louis et Robertson

RHUM de la Jamaïque—9 poinçons sous les clefs de la Douane, à vendre par
JOSEPH MITCHELL, 30 rue Poydras

COMMISSAIRES D'ELECTION [...] POUR LA [...]

[illegible] 1852.

[illegible] mention.

PREMIER PRECINCT.

Chez [illegible] Association [illegible] la Course. Commissaires: James Ross, Mathew Martin, W. H. Reese. Greffiers: J. C. Taylor, T. W. Howard.

DEUXIEME PRECINCT.

Au dépôt de la pompe No 20. Commissaires: A. C. Phelps, E. T. Parker, George T. Ross. Greffiers: C. H. Forno, & A. Whitney.

TROISIEME PRECINCT.

A l'école Fulton, au coin des rues Annonciation et Duplantier. Commissaires: J. O. Harris, R. E. Radwood, S. Whelehan. Greffiers: Thomas Elmond, D. Chase.

QUATRIEME PRECINCT.

Au dépôt de la compagnie de la pompe Jackson No 18, rue Calliope. Commissaires: A. B. Saunders, T. H. Hutton, H. Cassedy. Greffiers: David R. Calder, Wm. Miller.

CINQUIEME PRECINCT.

Au dépôt de la pompe No 2, rue Tchoupitoulas. Commissaires: W. H. Pilbine, J. H. Townsend, W. E. Seymour. Greffiers: W. E. Sprigg, G. W. Hubbel.

SIXIEME PRECINCT.

Louisiana Hose Company, au coin Perdido et Carondelet. Commissaires: R. R. Sykes, W. Emerson, R. W. Powell. Greffiers: John T. Wilson, Chas T. Battis.

SEPTIEME PRECINCT.

Chez Arthur O'Donald, au coin Cirque et Poydras. Commissaires: W. L. Cushing, W. E. Bailey, S. C. Stewart. Greffiers: G. W. Dillard, A. Saucier.

HUITIEME PRECINCT.

A la pension de M. Hayes, rue Conti. Commissaires: E. Salomon, Newton Richards. Greffiers: J. M. Wagner, Oscar Isnard.

NEUVIEME PRECINCT.

Au dépôt de la pompe, rue Bienville, entre les rues Franklin et Basin. Commissaires: John Davis, Eugène Paymal, E. Abbott. Greffiers: G. W. Fernandez, C. Hesse.

DIXIEME PRECINCT.

Au café Jefferson, rue Chartres et Jefferson. Commissaires: Louis Bodet, Joseph Omedas, E. Michell. Greffiers: L. Castera, Lafayette Guyol.

ONZIEME PRECINCT.

Au café du théâtre d'Orléans, rue d'Orléans entre les rues Bourbon et Royale. Commissaires: E. Forstall, John De Buys, Victor Labatut. Greffiers: Auguste Dejean, E. Caraby.

DOUZIEME PRECINCT.

Au café Frank Atunn, au coin des rues Marais et Orléans. Commissaires: Frédérick Buisson, A. Fortier, John McClelland. Greffiers: A. Roux, J. B. Sorapuru.

TREIZIEME PRECINCT.

Au dépôt de la pompe No 4, rue de l'Hôpital. Commissaires: Charles Oemichen, Louis Pé S, L. Richert. Greffiers: Léon Sèlé, J. T. Dufour.

QUATORZIEME PRECINCT.

Chez Martin Broderick, rue des Remparts, près de la rue du Bayou. Commissaires: M. Barnett, Fén'r, L. Domingon, O. De Fléchier. Greffiers: J. A. Baquié, Charles Letellier.

QUINZIEME PRECINCT.

A l'école, rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union. Commissaires: Ste-Croix Guinault, J. B. Wilz, Philippe Guesnon. Greffiers: G. Larque Turgeau, E. Siaés.

SEIZIEME PRECINCT.

Au marché Breton. Commissaires: Jules A. Baron, L. Duvignand, T. G. Rapier. Greffiers: Charles Rieffel, P. Casanovas.

DIX-SEPTIEME PRECINCT.

Au café de J. B. Eaubdart. Commissaires: A. O'Neil, J. B. Eaubdart, U. Durham. Greffiers: John Jacobs, L. Mayers.

DIX-HUITIEME PRECINCT.

Au dépôt de la pompe du Phoenix No 8, rue Mandeville. Commissaires: Michel Aime, Gaspard De Buys, L. Sperrier. Greffiers: B. Hernandez, O. Cougot.

DIX-NEUVIEME PRECINCT.

Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique. Commissaires: M. H. Breen, J. Pierce, L. Grais Jr. Greffiers: Marius Baron, Alfred Ducros.

VINGTIEME PRECINCT.

Chez Mme Garca, au coin des rues Montégut et Casacalvo. Commissaires: P. B. Bonfontaine, J. R. Vienne, G. O. Baubert. Greffiers: L. Roger, K. L. Murphy.

VINGT ET-UNIEME PRECINCT.

Au café Chaumette, au coin des rues Montégut et de la Levée, adjoignant la raffinerie. Commissaires: Jacques Chartonnet, Numa Trémé, A. Barrow. Greffiers: V. Sheldon, B. Jourdan.

Signé J. J. LUGENBUHL, président.
Approuvé le 12 mars 1852.
Signé A. D CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme.
L. A. St CERAN, commis.

P. S.—Les commissaires et greffiers ci-dessus nommés sont priés de passer au bureau du maire, le plus tôt possible afin de se faire assermenter conformément à la loi.

[illegible] mars — A. D. CROSSMAN, maire.

VOR. HEBERT & CO.,

Librairie, papier peint, articles de Bureaux, etc.

149, rue de Chartres.

—Par navire Chesapeake, du Havre—

Le Bon Jardinier pour l'année 1852.
La Chimie d'Orfila, 2 vol. in-8°
Taille-Crayon, nouvelle invention.
Etiquettes gommées, de toutes dimensions, pour marquer les marchandises.
Etain en feuille, divers numéros.
Un grand assortiment De papier à lettre de fantaisie avec enveloppes assorties.

Papier peint.

Depuis **10 cents** le rouleau—papiers unis, [illegible] **Le Prophète**, [illegible]

Bon marché réel.

DELCROIX,
Magasin de Papier Peint,
106, RUE DE CHARTRES, 106,
Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les navires Gaston et Belle-Assise, du Havre, un magnifique assortiment de papiers peints de toutes les qualités et dessins, tels que papiers glacés et satinés unis—ornemens—du paysage—du marbré—des fleurs—du grand pour soubassement et bordures de tous genres.

Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—ils seront convaincus qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier.

DELCROIX,
18 déc — 106 rue de Chartres

36 [Aux Dames.] 36

CLASSES EXPRESSÉMENT POUR LES DAMES.—Tous les jours de 11 heures à midi et les Lundis, Mercredis et Vendredis de 4 à 6 heures P. M. à l'Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, 36, rue du Canal. Il y a une salle de récréation pour les visiteurs et une entrée à part [illegible] hommes et les jeunes gens tous les jours et tous les soirs.

Plumes en or supérieures, à vendre.
RUFUS DOLBEAR, 36, rue Canal.

Les Dames et Messieurs sont invités à venir examiner par eux-mêmes. 25ms

F. FRYER.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir ses grandes nouveautés de printemps et qu'elle en fera l'ouverture mercredi 24 courant au magasin, rue Royale et rue de Chartres, No 54—

[illegible]

2 mars

No 34, RUE DE CHARTRES—ENC. DOUANE.
OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de modes et nouveautés, lesquelles consistent en chapeaux et capotes de tulle, crêpe et dentelle, chapeaux de paille fine, unie et paille dentelle pour dames et fillettes, capotes [illegible]

2 mars

CHAMPAGNE Schreider—30 paniers vin de champagne de cette marque, gravés et demi bouteilles, en magasin et à vendre par
GILDEMEESTER & Co.
19 mars — 33, rue Gravier

COGNAC—10 demi pipes cognac Jean Louis, 1811; 18 quarts do do, 4 demi pipes Mallory 1844; 10 quarts do do, en débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux, à vendre par
19 ma — J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée

Navire Radius, de Bordeaux.

30 quarts eau-de-vie fine preuve, 50 barriques do do; 16 barriques vin blanc marque Bouvet jeune, 39 barils do do, à vendre par
THOMAS PINET & Co.
19 ma — 29 rue Conti

CONSERVES—Par le navire America de Bordeaux 40002 boites Sardines Philippe & Canaud; 1000[?] & 2000[?] boites de petits-pois du do; 800[?] & 600[?] boites de champignons do do; 200[?] boites de Truffes do do, à vendre par
DUNTZE & IKEN.
19 ma — 93 et 95, rue Royale enc. Conti

VINS FINS—Par le navire Radius, de Bordeaux: 25 caisses vins rouges très fins, des marques La Rose, Lafitte et Margaux, à vendre par
DUNTZE & IKEN.
19 ma — 93 et 95, rue Royale, enc. Conti

MOUTARDE DIAPHANE — 6 caisses de 5 douzaines chaque, de Louit frères, en débarquement du navire America, de Bordeaux, à vendre par
HENRY VALETON
15 ma — 90, rue St-Louis

FERROS FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importeurs de produits d'Europe
Et marchands de comestibles en gros et en détail.
28 jan

John Hall. — *R. W. Rodd.*
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front-Levée, Nlle-Orléans 21jv

Reçu par les derniers arrivages et à vendre par
FAURES & NORMAN,
Successeurs de
LOREILHE & Co,
Encoignure Douane et Royale.

10 BARRIQUES Montferrant, vieux pour famille
4 do vieux St-Estèphe supérieur do
8 barriques Quinsac 1850, 15 do St-Julien 1850;
8 do Haut Sauterne vieux 1847, 10 demi do 47
4 quarts pipes cognac C.D. père et fils 1827;
50 caisses vin vieux Chateau Lafitte; 25 do Latour
10 do do Haut Brion; 40 do St-Julien;
30 do vin muscat de Frontignan;
25 paniers huile Plagniol véritable;
15 do do do do demi bouteilles;
30 do fruits au jus assortis de Tyssonneau;
5 do do do do Peneau;
350 boites patés de St-Louis, 1[?], 1[?] et 1[?];
200 do do truffes, en boites, 1[?] et 1[?];
400 do petits pois accommodés et naturel en boite et demi boite
300 do champignons Peneau;
250 demi cèpes à l'huile, do; 100 do do do do.
27ms

Habillements d'enfants.
—Spécialité—
Wm. STUART & Co,
8, RUE DE CHARTRES.
Magasin d'habillements confectionnés, spécialité pour les petits
Garçons seulement.
Chemises, Cravates, Mouchoirs, Gants,
[illegible]

AMONTILLADO—20 caisses Amontillado, à vendre au plus bas prix par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA.
2 mr — 30 1/2, Poydras

Sirop! Sirop!

LES soussignés ont en main un assortiment complet de sirop d'une qualité supérieure, et qu'ils offrent pendant tout l'été à un prix modéré, en gros et en détail.
DUNTZE & IKEN,
12 ma—1 m — Enc. Royale et Conti

ESSENCE d'oranges, limons et bergamotte, reçue directement de Gênes, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
12 ma — 47, Bienville

PAUL JUGE FILS. — C. FASSY.
PAUL JUGE FILS & Co.,
[illegible]
97 MERCHANDS COMMISSIONNAIRES.
21 fé — 22, rue St-Louis

CIGARES—20 caisses cigares de [illegible] de la Havane, à vendre par F. J. HART & Co,
[illegible] — 73, Tchoupitoulas

VENTES JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR [...] (Ville) [...] 6 mars 1852, à moi adressé par [...] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [...] Bourse de [...] Chartres et [...]

[illegible] Un certain lot de terre situé au faubourg [...] la rue [...] Champs Elysées, mesurant [...]

1o Un [illegible] lot de terre [...] la Course, St-Jean-Baptiste, Rebis et Religieuses, désigné par le No 4, et mesurant au pied américain, 30 pieds [...] de face à la rue de la Course, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2o. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui se trouve dessus, le dit lot contigu au lot ci-dessus, désigné par le No 3, mesurant au pied américain 31 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Course, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3o. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus; le dit lot est contigu au lot ci-dessus et désigné par le No 2, mesurant au pied américain 31 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Course, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4o Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, le dit lot contigu au lot ci-dessus, formant l'encoignure des rues de la Course et St-Jean-Baptiste, désigné par le No 1, mesurant au pied américain, 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue de la Course, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue St-Jean Baptiste, entre lignes parallèles.

La description et les dimensions des lots ci-dessus mentionnés, sont prises d'un relevé fait par M. Harrison, voyer du second district de la Municipalité No 2.

MAHALA, négresse agée d'environ 24 ans et ses deux enfants nommés MARRY, agée d'environ 6 ans, et JANE, agée d'environ 4 ans; aussi la griffonne nommée Ellen, agée d'environ 28 ans.

Conditions: un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en deux paiements de sommes égales, en billets endossés à satisfaction, garanties par hypothèque spéciale sur la propriété, et portant intérêts à échéance à 8 [?] jusqu'à parfait paiement.

JAMES P. FRERET,
9 mars—9 16, 29, 30 — Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME Cour du District de la Nouvelle-Orléans, No 3221—Succession de feu John Cochrane—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 mars 1852, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 13 d'Avril 1852, à 4 heures 1/2 P. M. sur les lieux, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de:

Tous les meubles et effets appartenant à cette succession et contenus dans la maison située rue de La Course, entre celle des Religieux et St Jean Baptiste, dans la municipalité No 2 de cette ville; ainsi qu'il appert de l'inventaire dont une copie est déposée en cour.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

J. P. FRERET,
27 mars—a3,7,13 — shérif de la paroisse d'Orléans.

Bureau de l'Exécutif.

BATON ROUGE, 26 février 1852.

PROCLAMATION par Joseph Walker Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu, que par un acte de l'Assemblée-Générale de cet Etat, approuvé le 23 février 1852, lequel acte est intitulé: "Acte pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une convention pour changer la Constitution et pour pourvoir à l'élection des délégués, et pour tenir la dite Convention," il est décrété, que le 12me jour d'avril suivant, un poll sera ouvert dans chaque paroisse et élection de cet Etat, maintenant établi par la loi, dans le but de recevoir le vote des électeurs qualifiés de l'Etat, pour ou contre une Convention pour changer la Constitution:

En conséquence, j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, ordonnant qu'une élection soit tenue le susdit 12me jour d'avril 1852. Les shérifs et commissaires verront à ce que la dite élection soit tenue aux endroits désignés par la loi, et qu'elle soit conduite, et les retours faits, conformément à la Constitution et aux lois existantes.

Chaque électeur qualifié, votant pour ou contre une Convention devra avoir sur son bulletin écrit ou imprimé, le mot "Convention," s'il est en faveur d'une Convention, et les mots "No Convention," s'il est opposé à la dite Convention.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat ce 24me jour de février 1852 et le soixante seizième de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur. JOSEPH WALKER,
CHARLES GAYARRE,
1 ms — Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 24 de février 1852, à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés, qu'une élection sera tenue le lundi 12me jour d'avril prochain pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une convention à l'effet de changer la Constitution et pourvoir à l'élection des délégués &c.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans et pour le jury de police pour cette portion de la paroisse située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Chaque électeur qualifié, votant pour ou contre la Convention, devra avoir sur son bulletin écrit ou imprimé le mot "Convention," s'il est en faveur de la Convection, et les mots "no convention", s'il est opposé à ladite Convention.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, le 1er mars 1852.

2 mars — JAMES P. FRERET, shérif.

Bureau de l'Exécutif,

Bâton-Rouge, 24 mars 1852.

ATTENDU que Michel Hernandez [illegible]

[illegible]

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, le 24 mars [L. S.] 1852 et de l'indépendance des Etats Unis la soixante seizième.

JOSEPH WALKER.
Par le gouverneur.
CHARLES GAYARRE,
31 mars—30 — Secrétaire d'Etat.

Marchandises nouvelles.
HABILLEMENTS D'ENFANTS.
36 rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Elction, Mediator, Golconde, Empire City, de New York.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, ont l'honneur d'informer les familles de la Nouvelle-Orléans qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord,

Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes du printemps et d'été, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 23ms

Marchandises Nouvelles
Vêtements d'Hommes d'été.
36, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Allerton, Jessour, Galena et Empire City, de New York.

Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous recevons par les derniers arrivages de France et du Nord,

Un nouvel et grand assortiment d'habillements d'hommes, composant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés.

LAGAY & LECANU,
23ms — 36 rue de Chartres

MALLES [illegible] à vendre à très bon marché par
LAGAY & LECANU
29ms — 36 rue de Chartres

CHEMISES—[illegible] douzaines chemises françaises et américaines, à vendre par
LAGAY & LECANU,
26ms — 36 rue de Chartres

CHAUSSETTES pour enfans—[illegible] douzaines chaussettes, etc. pour enfans de 3 à 8 ans, à vendre par
LAGAY & LECANU,
26ms — 36 rue de Chartres

FOULARDS et Cravates—Un joli assortiment reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, à vendre par
LAGAY & LECANU,
26ms — 36 rue de Chartres

MOUCHOIRS de batiste—150 douzaines pour hommes et enfans, brodures nouvelles, à vendre par
LAGAY & LECANU,
26ms — 36 rue de Chartres

CALEÇONS et chemises de peau—150 douzaines caleçons et chemises peau pour l'été à vendre par
LAGAY & LECANU,
26ms — 36 rue de Chartres

A LOUER.

Les magasins suivans, faisant partie de la bâtisse St-Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St-Louis.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit.

Le magasin situé rue St-Louis, précisément opposé comme bureau de la salle de bal.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS.
25 oct

A louer à bas prix.

La maison No 236, rue du Quartier entre Remparts et Ste-Claude, cinq appartemens, cuisine, chambres à bains et pour domestique, &c— Une belle cour et jardin magnifique.

S'adresser au No 15, rue St Louis, chez
28f — QUEYROUZE & LANGSDORFF

A LOUER—Un magasin No 22, Front Levée, entre Hôpital et Quartier—DEUX MAGASINS rue Galatin, entre Hôpital et Quartier. S'adresser a ALEX. BONNEVAL
Lettre C Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville. 13 oc

F. QUADRAS & Co, 16, RUE DE LA DOUANE, Importeurs de produits de la Havane,

tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Dueude, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas. 26jv

VIN ROUGE.—140 barriques bon ordinaire, 16 do pour famille

En débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par
X. LAMBERT,
16m—15 — No 42, rue des Magasins,

VIN ROUGE—65 barriques vin rouge Pégrubade; 20 do Château Margaux; 2 1/2 do Margaux; 10 do St Julien; 20 do St Estèphe; 21 do Montferrant; 802 caisses do St Julien; 50 do Château-Margaux; 200 do Château-Latour, Château-Lafitte, Chateau Léoville, Beychevelle et Batailley, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
8m — 17 & 19, rue St Louis

Conserves de Marine.

LES soussignés informent les capitaines de Navires ainsi que les passagers, qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de conserves cites de Marine, provenant des fabriques de Rodel et fils frères, de Bordeaux.

L'assortiment se compose: de Bouillons gras—Juliennes—Lait doux—Langues de Bœuf—Saucisses fraiches—Civet de Lièvres—Bœuf, Veau, Mouton et Pork préparé de toute façon—Haricots verts—Petits pois—Cèpes et Champignons.

Les prix sont très modérés.

A vendre par FERBOS, frères,
mr15—3m — 247 et 249 rue Royale, enc. Du Maine

12 Barriques vin vieux Haut Brion,
18 do do do Chat Margaux,
25 do do do Canterne Medoc,
40 do do do bon ordinaire St-Julien,
18 1/2 do do do blanc Ht. Sauterne.
A vendre par FERBOS, frères,
mr15—3m — 247 et 249 rue Royale enc. DuMaine

TRUFFES, POIS ET CHAMPIGNONS—en boite et demi boites, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA.
2mr — 30 1/2, Poydras

Jolie Résidence à vendre ou à louer.

UNE jolie maison à deux étages en bois, située sur la rue Jackson (Lafayette), entre Live Oak & Laurel

Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
23ms — 22, rue St Louis

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles bordelaises, 22 onces; 10 paniers do de 20 demi-bouteilles en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
30mr — 182 et 186, rue Royale

EN débarquement du navire Radius, et à vendre par le soussigné—8 1/4 et 2 1/2 pipes cognac H. Walton 1800; 2 1/2 cognac Martillon 1me preuve; 26 barriques vin rouge Pauillac et St-Julien pour familles; 15 1/2 barriques vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure par
B. TALAMON,
— 182—186, rue Royale

SAVON de Marseille—[illegible] caisses de qualité supérieure, en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
— 182 et 186, rue Royale

EAU de vie des marques [illegible] preuve, J. B. Chere 1ps et [illegible] Champagne Ive [illegible] en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
— 182 [illegible], rue Royale

FROMAGE [illegible] paniers [illegible] huile en [illegible] à vendre par
JOSEPH LANATA, [illegible] rue Jefferson, [illegible] rue Toulouse.
16 ma

VENTES JUDICIAIRES.

D[...] Cour du District de [...] la Nouvelle-Orléans [...]

[illegible] Un certain lot de terre situé au faubourg [...] Marigny, entre la rue Moreau, entre les rues [...] Français, Champs Elysées, mesurant [...] pieds 10 pieds de face à la dite rue Moreau sur [...] pieds de profondeur du côté de la rue des Champs-Elysées, et 161 pieds 6 pouces du côté de la rue des Français; ensemble toutes les bâtisses et les améliorations qui sont dessus lesquelles bâtisses consistent en une maison briquetée entre poteaux, ayant 4 chambres et 2 cabinets et une cuisine basse en bois ayant 2 chambres; ensemble avec 45 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif
7av—7.17,27,10 — de la paroisse d'Orléans

Bernard Reiss vs. ses créanciers

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4152—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 23 de mars 1852, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 20 d'avril 1852, à 11 heures A. M., sur les lieux, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

Le fonds du magasin de marchandises sèches, situé rue Poydras, No 175, suivant un inventaire déposé en cour, et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente. Aussi le tems à courir du bail dudit magasin expirant le 30 juin prochain (1852).

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers. Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, shérif
7 av—12,16,20 — de la paroisse d'Orléans

F. Pouget & St. V. Barrett vs G. W. Cable & Co, (Pour une cession forcée.)

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 3554—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 29 de mars 1852, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 3 de mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après dénommés, savoir:

JIM, agé d'environ 19 ans, griffe, un peu cuisinier.
DAVE, agé d'environ 41 ans, marron depuis trois ans.

La moitié indivise des dits esclaves appartient à cette faillite et l'autre moitié indivise à J. R. Borgstede qui consent à la vente.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la
1 av—1,10,21,3 — paroisse d'Orléans

COUR du Sixième District Judiciaire—Paroisse des Rapides—Nos 6100 et 6108—J. A. Reynolds, tuteur, vs W. M. Wilson et autres—H. Rather Ford vs les mêmes—R. W. Gordon, subrogé aux demandeurs.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour du Sixième District Judiciaire, paroisse des Rapides, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi 19 d'avril 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le nègre esclave nommé CUFF, alias Levi.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET,
17ms—27,7,19a — Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4040—A. A. Pardo vs J. A. Romer, Jr.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 27 d'avril 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale à l'adjudication de—

Trois lots de terre aux situés au faubourg Tremé, dans la première municipalité de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste Anne, Tonti et Rocheblave, et désignés par les nos 66, 67 et 68, d'après un plan dressé par L. Bringier, en date du 4 novembre 1841, et déposé en l'étude de C. Pollock, alors notaire public, en cette ville, les lots nos 66 et 67 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 125 pieds de profondeur, et le lot no 68 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Tonti, sur 124 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec tous les droits et appartenances qui se trouvent dessus y appartenant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,
26 mr—7 17 27 — Shérif de la paroisse d'Orl

PREMIERE Cour de District de la Nlle Orléans—No 1491—James T. B. Featherstonh vs Thomas A. Compton et Wm. G. Kendall, tiers saisi.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi [...] d'avril 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale à l'adjudication de:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, situés au faubourg Ste-Marie, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, etc. Marks et Ste-Marie, et désignés par les Nos 11 et 12 de l'ilet No 21, le lot No 11 mesure 25 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue St Marie. Les dits lots sont contigus et mesurent 125 pieds et 5 lignes. Les améliorations consistent en un grand magasin en dépôt en briques, ayant à peu près 20 pieds de largeur sur à peu près 120 de profondeur, appartenant au défendeur Kendall et saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET,
17 ms—27.7.19 — Shérif de la paroisse d'Orléans.

Edouard Dorfeuille vs Ferdinand Sennnet—No 4,838

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 19 d'avril 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain morceau d'un lot de terre désigné sous le No 10, dans l'ilet borné par les rues d'Orléans, Prieur, Johnson, et Ste Anne, suivant plan dressé par H. McCausland, architecte, le 9 de juin 1847 et déposé en l'étude de [illegible] Ste Anne, 33 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET
17ms—17,27,7,19 — Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible] No 17,286

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—En vertu d'un ordre de vente rendu le [...] à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [...]

[illegible]

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET
20 m—17

DEUXIEME COUR DE DISTRICT [...] John Hoey

[illegible] Un certain lot de terre situé au faubourg Ste-Marie, dans la Seconde Municipalité de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, St Pierre, St Jean et Julie, et désigné par le No 45, sur un plan dressé par L. H. Pilié, député-voyer, en date du 3 janvier 1843, et déposé en l'étude d'Achille Chiapella, notaire public [illegible]

Conditions: $400 comptant, et la balance à un an de crédit.

JAMES P. FRERET
20 ms—29,7,17

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs John Hoey

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 27 d'avril 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tchapitoulas, St Joseph, du Commerce et Julia et désigné par le No 22 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 24 janvier 1848 et déposé en l'étude de Charles Boudousquie, le dit lot mesure 27 pieds 5 pouces et 1/2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 82 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, lesquelles consistent en une maison en briques à étage.

Aussi—42 actions de $100 chaque, du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur les propriétés ci-dessus mentionnées, lesquelles propriétés le dit John Hoey a hypothéquées en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane par acte par devant A. D. Boudousquie, notaire public en date du 12 août 1851.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,
26 ms—29,7,17,27 — Shérif de la paroisse d'Orléans

J. Corning & Cie vs les héritiers de Frances A. Garland,

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4283—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 27 d'avril 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, droits, privilèges, dépendances, etc., situé au faubourg Trémé, dans la municipalité No 2 de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, des Magasins, Mélicerte et du Camp, et mesurant au pied américain 42 pieds 6 pouces et 7 1/2 lignes de face à la rue Barthélemy, 175 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lequel lot de terre est composé du lot de terre désigné par le No 8 sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, en date du 9 février 1837, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire public. Lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en bois, avec quatre chambres, et de bonnes dépendances dans la cour et un jardin sur la façade.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,
26 m—7 17 27 av — Shérif de la paroisse d'orléans

John Dunn vs Ferdinand Wagner.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 7,304—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 mars 1852 et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 12 d'avril 1852, à onze heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

Le fonds d'un certain café situé à l'encoignure des rues Delord et Tchapitoulas.

Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la
30 ms—30 & 3 7 12 — Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

AVIS—Dans l'affaire de [...] demande des [...] public pour estimer les dommages [...] de l'ouverture de la [...] chemin de la Metairie [...] conséquemment [...] paroisse de Jefferson, [...]

L. SURGI,
D. FRIBUS,
F. COUVERTILLE. } Commissaires.
26 mars

Avis aux contribuables de la paroisse de Jefferson.

PAR le présent avis toutes personnes qui doivent des taxes de la paroisse, dans la paroisse de Jefferson, pour l'année 1851, qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la paroisse, sont notifiées que les dites taxes seront dues et exigibles le 19me jour d'avril prochain 1852, que dans les trente jours qui suivront le dit 19me jour d'avril 1852, les dites taxes devront être payées au collecteur soussigné, à son bureau, dans le village de Gretna, dans la dite paroisse, qu'à l'effet d'y recevoir les dites taxes, le soussigné se trouvera à son bureau chaque jour, pendant les trente jours susdits, depuis neuf heures du matin, jusqu'à trois heures de l'après-midi; et qu'à l'expiration de ce délai une liste des personnes qui n'auront pas payé leurs taxes sera remise au shérif, lequel devra procéder à la saisie et à la vente des biens des délinquants conformément à la loi.

Paroisse de Jefferson, le 18 février 1852.

ACHILLE BOUTTE,
18 fév—6m — Collecteur

Le soussigné nommé par le Sénat et la Chambre des Représentans de cet Etat, pour recouvrer les taxes non payées de l'année 1850 et les licences de l'année 1851, invite très-instamment les personnes qui n'ont pas payé leurs taxes ou licences, de venir payer dans les trente jours, à son bureau rue Toulouse, en face de la Banque des Citoyens, autrement elles seront poursuivies conformément à la loi.

Nlle-Orléans, 26 mars 1852.

J. A. BONNEVAL.
27ma—30

RESTAURANT VICTOR,
BROWNSVILLE (*Texas.*)

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a arrangé et meublé à son restaurant, qui est si avantageusement connu, une magnifique maison pour accommoder les voyageurs. Les chambres sont grandes et aérées, et pour la propreté il se flatte de n'être surpassé par aucun établissement de ce genre.

Les prix sont modérés. Conditions—Comptant.

La table sera toujours approvisionnée de tout ce qu'il y a de plus délicat sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoros.

Les vins et liqueurs sont des meilleures qualités.

19ms—1m — VICTOR HASSLAUER

Avis aux Habitans Sucriers.

LE soussigné fait savoir à ses anciennes pratiques et aux habitants sucriers en général, qu'il est à même d'entreprendre tous les travaux concernant les équipages à sucre, les citernes en ciment hydraulique, &c. Il s'engage aussi à remédier aux équipages brulant beaucoup de bois, ainsi qu'aux fourneaux des machines à vapeur. Le tout à des conditions avantageuses.

Références.

MM. A. Reggio, — MM. La Bouligny
M. Rillieux, — P. Soniat,
A. Livaudais, — E. Fortier,
P. Tureaud, — O. St-Amand,
W. Polk. — O. Cornay,

NELSON FOUCHE, No 80, rue Moreau, 3me municipalité, ou chez MM. CORDEVIOLLE & LACROIX, No 123, rue de Chartres. 27fé—1m

Richard Aldigé & Co.
35, RUE DE CHARTRES.

ONT reçu par les navires Harvest et Minerauta, du Havre, les marchandises suivantes:

Gants satin pour hommes et femmes,
" Filet Egyptien,
" Mi doigts,
Barèges columbines, riches satinés &c.
Do unis, et à fonds couverts,
Alcorines, grenadines soie,
Mousselines à carreaux et unies, assorties,
Gaze argentine, pour modistes,
Batiste fil, assortie,
Tulle brodé noir, 4/4 1 1/2 et 6/4.
" damassé, do do do
Entredeux brodés, Jacquard,
" Plumetis et picinas
Bandes brodées, festonnées, anglaises,
Dentelles et Valenciennes,
Palatines Bruxelles, neige, maline, mousseline, &c
Mantelets do do do
Cols, do do do
Voiles et voilettes, dentelle noire et blanche, &c.
Mouchoirs linon et batiste, unis, brodés, rivières, &c., jupons crinoline, unis et imprimés,
Corsets satin, poulets, paresseuses, unies, &c.
Chapeaux anglais, nouveauté, femmes, fillettes et enfans
Chapeaux Pamella pour jardin,
Bas pour femmes et fillettes,
Chaussettes coton fers
Do fil blanc et écru,
Chemises indienne, couleur,
Do blanches,
Bretelles pour hommes et enfans, femme, très nouveauté,
Eventails assortis,
Peignes à chignon, en écaille,
Aussi—Un assortiment de merceries et d'articles de Paris. 16fév

G. W. DUNBAR.

Bottes et souliers en gros et en détail

REÇOIT en ce moment directement des meilleures manufactures, son stock de marchandises d'été consistant en un grand assortiment de bottes et souliers pour hommes, jeunes gens et enfans; aussi que tout ce qui se rattache à ce genre de commerce à des prix réduits.

Les acheteurs sont invités à venir examiner cet assortiment. No 5, rue des Magasins. 7 fév

Bottes, Souliers et Brodequins.

Le magasin vient d'être fourni [illegible] convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix à des conditions libérales par
G. W. DUNBAR,
7 ms — 5, Magasins

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays,

Encoignure St Louis et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique No 2. Monuments—Tombes—Pierres tumulaires—

Fera en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

28av—1a

VINS fins pour familles—13 barriques vin rouge [illegible]

11 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
[illegible]
Cartensac
Queyries Montagnière,
Veuve Ferrand 1847,
1846,
Veuve Bichelot
[illegible]
Margaux Médoc,
St Julien.

[illegible] A. CARRIERE,
— 25, Vieille Levée

A VENDRE—[illegible] arrangement du navire Espoir de New York— [illegible]

CHARLES CAVAROC,
16ms — 30, rue Bienville

A Vendre par les soussignés, un bon PIANO PLEYEL d'occasion. S'adresser rue de Chartres, 35 (au premier.)
RICHARD, ALDIGE & CO.
23 ms

30 paniers bouteilles vides, en débarquement du Henry, de Marseille, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
23 ms — 24, rue Douane

HOUBLON.—[illegible] balles houblon de la dernière récolte en magasin et à vendre par
P. SCOJACH,
23 ms — [illegible] rue St-Philippe

Dissolution de société.

EN raison du prochain départ de notre cher Fabre pour la Martinique, notre société est dissoute d'un commun accord.

M. Alexis restera seul chargé de la liquidation.

Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1852.

ALEXIS & FABRE
15me

Formation de Société.

NOUS avons formé une société, sous la raison ALEXIS & LEVIS, pour la direction et l'exploitation de la pharmacie-droguerie située encoignure des rues Royale et Bienville.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1852.

ALEXIS & LEVIS.
15ms

AVIS.

PENDANT mon absence de la Nouvelle-Orléans MM. Martineau et Alexis sont chargés de ma procuration

Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1852

J. FABRE
15ms

BOUTEILLES—[illegible] paniers de 100 bouteilles vides chaque, de 22 onces, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3mars — 13, rue Bienville

VIN rouge en 1/4 quarts—25 demi barriques vin rouge Haut Talence, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3mars — 13, rue Bienville

VIN rouge en demi bouteilles—20 caisses vin rouge et bateau Lafitte, de 24 demi bouteilles chaque, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3mars — 13, rue Bienville

SARDINES—Une facture sardines de Nantes, en grandes, demi et quarts de boites, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3 mars — 13, rue Bienville

ATTENDU par le navire Henry, venant de Marseille,

275 quarts vin de Pavrey M. Stiec;
60 barriques vin rouge.
A vendre par
P. LONGIS,
15 ms — 47 Vieille Levée

GENIEVRE, supérieur—5 pipes de la marque renommée de Wecnp, todo du Bohlen
En douane et à vendre par
A. CARRIERE,
15ms — 25, Vieille Levée

FRUITS au jus—30 caisses fruits au jus assortis de la marque Teyssonneau, en débarquement du navire America, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co.
1 me — 25, Tchapitoulas

FROMAGE Sapsego—2 caisses contenant 100 livres chaque, fromage Sapsego à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3mars — 13, Bienville

VINAIGRE blanc—50 barils vinaigre de la marque bien connue Achille Petit, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
3mars — 13, rue Bienvi

VIN de Porto—10 quarts vieux Porto, London Stock, à vendre par A. COUTIN & RANSON,
3 mars — 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Radius, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge St-Estèphe;
22 " " St Emilion 1846;
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.,
19 ms — 27, rue St-Louis

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION,

A VENDRE, S'ADRESSER A G. TOURNADE,
20fv—1an — 75 Conti, ou au No 93, rue Hercules

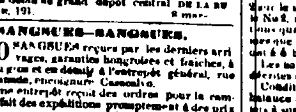

SANGSUES—SANGSUES,
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 121.
SUCCESSEUR DE M. RUCCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE St-Pierre, 121. 8 mars

SANGSUES—SANGSUES.

5000 SANGSUES reçues par les derniers arrivages, garanties hongroises et fraiches, à vendre en gros et en détail à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait des expéditions promptement à des prix modérés.

J. P. SOUBIRAN.
30 ms

A VENDRE sur une habitation située à environ 60 milles au-dessus de la ville, 40,000 gallons de mélasse, récolte et filtrée, très supérieure. S'adresser à
11 mars — JUAN DE EGANA, 47 Bienville

$25 de récompense.

PARTI MARRON le nègre CHEROKI, âgé de 30 ans taille moyenne, [illegible] ayant longtemps appartenu à Mr. Larose, et a toujours été employé à bord de bateaux à vapeur. Il cherchera sans doute à s'employer soit comme matelot ou laréptour [illegible] à bord pour les machines. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de la ville ou le ramènera chez son maître, 203, rue des Remparts

8 mars

F. LEVERRIER,
Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public [illegible]

[illegible]

REÇU par les derniers [illegible] du Havre [illegible]
F. LEVERRIER,
[illegible]

VINS [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] à Lafayette.

IL sera vendu [illegible] avril 1852, à midi, à la Bourse [...] 3 lots de terre désignés sur les Nos 9, 18 et 19, de [...] Apollo, Prytanée [...] No 18, ayant 30 pieds de face à la rue Apollo, [...] ensemble, une jolie maison ayant 4 chambres et galerie sur le devant, cuisine, chambres à domestique, puits, latrines, &c. [...] les lots [...] le précédant et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No 9, ayant 30 pieds de face à la rue Seconde, sur 150 pieds de profondeur—Voir le plan à la rue-dite Bourse.

Le rue Apollo est planchéiée et une ligne régulière d'omnibus y passe toutes les 10 minutes.

Conditions—Pour le lot No 18 et améliorations, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1600, au 21 avril 1852 et la balance moitié comptant et le reste à 6 et 12 mois—Pour le No 19, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $200, au 21 avril 1852 et la balance 1/4 comptant et la balance à 6 et 12 mois—Pour le lot No 9, moitié comptant, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $112 50 cts, au 24 mai 1852 et la balance à 12 mois—Le tout en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque—sur le lot pour le montant des billets et on transfèrera la police en vendant. 6av

Succession de Martin H. Devereux.

Magasin en briques dans les batisses triangulaires.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 17 avril, à midi, à l'Arcade Banks, par ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession de Martin H. Devereux

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le triangle ou ilet, borné par les rues Front Levée, New Levée, Batture et Louisa, étant le No 2 sur un certain plan tiré par F. Zimpel, député arpenteur des Etats-Unis, daté du 9 décembre 1834 et déposé au bureau de H. B. Cénas, notaire public. Le dit lot mesure 22 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la dite Batture, 20 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, par un angulaire ou profondeur irrégulière sur la ligne de division du No Un et 44 pieds 9 pouces sur les 72 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot No 3. Le tout mesure américaine. Les améliorations consistent en un magasin en briques, à façade en granit.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets qui seront divisés et en l'ordre en coupons portant hypothèque sur la propriété et 6 pour cent d'intérêt à la date à l'échéance, et en cas de non-paiement à l'échéance 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 ms—4t

Succession de J. F. Stockton.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 17 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la N. Orléans, daté du 11 mars 1852, les propriétés et esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de J. F. Stockton, savoir.

Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hercules, Calliope, Clio et White. Ledit lot ou portion de terre mesure 177 pieds, 10 pouces et 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue Hercules, 190 pieds 11 pouces et 5 lignes, plus ou moins de profondeur et de face à la rue Clio; 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, plus ou moins de face à la rue White, et 192 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur, plus ou moins, sur la ligne du côté de la rue Calliope. Les améliorations consistent en une grande écurie bien bâtie, &c.

Conditions de la vente:—L'acquéreur paiera comptant une somme de $164 [...] frais privilégiés pour pavage, la balance la commission de la vente, $1,600 étant le montant du prix d'achat non payé et dû avec intérêt à raison de 8 pour cent par an depuis le 20 décembre 1850, jusqu'au jour de la vente. La balance jusqu'au montant du prix d'adjudication, et s'il y a un excédant [...] pour cent, depuis le 20 décembre 1850, en sept billets à ordre, garantie par une hypothèque sur la propriété, à ses sommes égales et payables respectivement les 20 décembre 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857 et 1858 avec intérêt du 20 décembre 1850 à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

La balance, s'il y en a comptant.

Les esclaves comprennent, savoir:
Nick, agé de 35 ans, cocher et palfrenier,
Giffory, de 30 ans, do do
Munday de 25 ans, do do
Saunders, de 22 ans, do do, à la gorge

Conditions de la vente:—Pour les esclaves, comptant.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 mars

Vente finale et positive des propriétés appartenant à la succession de Veuve D. G. Hardouel.

Vente pour opérer un partage.

Et à un très long crédit de belles résidences de famille, situées dans la Troisième Municipalité.

PAR BONNEVAL & BENIT
Bureau 31, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du [...] dans l'affaire de [...] P. Labarre, exécuteur testamentaire.

Il sera vendu à l'encan le samedi 17 avril, à midi, à la Bourse St-Louis, les propriétés de valeur ci-après décrites.

[illegible] Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues de la Levée, du chemin public [illegible] Marigny et Champs-Elysées, mesurant 20 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec la maison en briques à 2 étages, cuisine en bois.

Un certain lot de terre, situé dans le même ilet, formant l'encoignure des rues de la Victoire et Marigny, mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 92 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à résidence de famille construite en briques à étages, &c. &c.

Un certain lot de terre situé dans le même ilet, mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue de la Victoire sur une profondeur de 134 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence de famille, construite en briques à étages, &c. &c.

[illegible] Un certain lot de terre situé dans le même ilet, avec la propriété qui est ci-dessus décrite, mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue de la Victoire, sur une profondeur de 134 pieds entre lignes parallèles. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence de famille construite en briques à étages, etc. etc.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse, lesquels sont faits par Arthur de Armas, architecte.

Aussi:

5o Un certain lot de terre situé dans cette ville désigné par le No [...] sur un plan dressé par [...] le 1852, et déposé en l'étude de C. Boudousquie [illegible]

Conditions de la vente:

[illegible]

Maurice Guil vs [illegible] ses Créanciers

PAR J. B. BLACHE & Co

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 mars 1852, à moi adressé, je vendrai le mardi 13 avril 1852, à midi, à la Bourse St-Louis, St-Louis, entre Chartres et Royale:—

1o Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, [...] ilet No 24, compris entre les rues Hospitalité, St-Claude, St-Anne et Orléans et désigné par le No 9 [...] H. Pilié, [...] notaire.

2o Un certain lot de terre situé [...] Ursulines, de la Levée, St-Jean, St Marie et de 78 pieds de profondeur [...] la ligne de division du [...] pieds, une maison à un étage [...] couverte en bardeaux [...]

3o—Un lot de terre [...] portant le No 41, [...] maison en briques à étages [...]

4o—Un lot de terre désigné par le No 11 dans l'ilet compris entre les rues [...] en aval [...] la ville d'[...] Robertson, St-Louis, Villeré et Toulouse [...] désigné par le No 10 [...] un plan dressé par C. A. Hedin le 29 de mai 1848 [...]

5o Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues St Louis, Conti, Robertson et Villeré, désigné par le No 4, sur un plan dressé par Jh. Pilié, le 7 janvier 1843 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire de cette ville, mesurant au pied américain, 30 pieds, 8 pouces face à la rue St Louis, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, compris d'un côté par le lot No 3, et de l'autre côté par le No 5, et sur l'arrière par le lot No 17, avec les dépendances et améliorations qui s'y trouvent, se composant de: une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, contenant 4 chambres plâtrées et une cuisine en bois à étage, couverte en bardeaux, contenant 4 chambres plâtrées, latrines, cour carrelée, citerne, water works, etc., et avec une bonne barrière.

6o—Un lot de terre dans l'ilet No 21, compris entre les rues St Louis, Toulouse Villeré et Robertson, désigné par le No 1 sur un plan particulier dressé par R. Giroud et E. Castaing, le 2 mars 1852, mesurant au pied américain, 31 pieds, 6 pouces, 7 lignes face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant la moitié d'un grand lot de terre désigné par le No 8 avec les dépendances et améliorations qui s'y trouvent, se composant de: Une maison en briques couverte en ardoises contenant quatre chambres plâtrées et une cuisine à étage, couverte et ardoises, contenant 4 chambres plâtrées, cour carrelée, citerne, water works, citerne et une bonne barrière

Toutes les bâtisses et améliorations sur ledit lot sont neuves et en bon ordre.

7o—Un lot de terre dans le même ilet que le précédent et des mêmes dimensions, désigné par le No 2 [illegible]

[illegible]

Les acheteurs devront se conformer aux dispositions [illegible]

N. B.—Les plans des propriétés ci-dessus décrites, peuvent être examinés au bureau des encanteurs, No 73, rue des Ursulines, et affichés exposés à l'heure de la vente.

[illegible]

100 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Meubles.

PAR R. B. SYKES.

LUNDI, 12 [...] à 10 [...] il sera vendu au No 126 [...] meubles:

[illegible] platées, [illegible] lampes, [illegible] verres à vins, &c.

Conditions au comptant. 7 av

Meubles! Meubles!

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 8 avril 1852, à quatre heures P. M. il sera vendu au No 136 rue St-Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne,

Le mobilier de la dite maison consistant en lits, armoires, sofas, tables à manger, do de centre, chaises en acajou, glaces, rideaux, pendules, verrerie, ustensiles de cuisines, etc.

Conditions—Comptant. 7av

Vente par catalogue, de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI le 8 avril, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:

Une facture de belles soieries et de Toiles d'Irlande.

Et 125 colis et lots de marchandises de saison, tel les que: ginghams, mousselines, jaconats, parcales foulards soie, chales, mouchoirs batiste, unis et imprimés, coutils blancs et couleur, gingas & [...] cotonnades, bras [...] [...] dentelle, étoffes toiles à voiles pour matelas, coton [...] etc., &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues et les marchandises seront prêts pour l'examination de bonne heure le jour de la vente. 7 avril

Meubles neufs, Tapis et Paillassons, pour clore des consignations du Nord.

PAR R. M. MONTGOMERY, encanteur.

VENDREDI 9 du courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, une grande variété de MEUBLES neufs, tels que ARMOIRES en acajou, noyer et mérisier, TABLES en acajou, rondes et à trumeaux; SECRETAIRES en acajou et noyer, tables à toilettes, bureaux avec dessus en marbre, lavabos, sophas, mérisier à ressort, CHAISES en acajou et bercantes, en acajou, chaises en [...], divans, tête à tête, &c.

Aussi—Des tapis et paillassons.

Conditions—Comptant et vente positive. 7 av

Succession de Jacques Louis Pierrot.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu lundi 19 avril 1852, à 11 heures du matin, rue de l'Esplanade, entre Royale et Bourbon, en vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 28 février 1852—Les effets mobiliers ci-après décrits, appartenant à la susdite succession, savoir:

1 bois de lit en acajou, 1 armoire do, 1 pendule et 2 vases, 1 lot d'argenterie, 2 lampes, 1 berceuse en crin, 1 do en rotin, 1 table de jeu.

Conditions, comptant. 7 avril

1,000,000 Cigares de la Havane.

GARANTIS.

PAR MORPHY & NEVICS.

MERCREDI, 14 avril 1852, à 10 1/2 heures, il sera vendu au magasin de MM. Esprio, Ramagosa, Del Valle, importeurs de cigares de la Havane No 50, rue Poydras,

1,000,000 cigares de la Havane, d'importation directe, de différentes marques.

Vbarils de confitures, 1 do gelée de goyave, 8 caisses cigarettes, 74 balles tabac entièrement de la Havane et de Vuelta de Abajo.

Les catalogues seront prêts à être examinés le lundi 12 courant, donnant les détails, les marques et les conditions de la vente. 7 av

Grande vente de Vins, &c.,

D'importation directe, maintenant à la Douane,—pour clore de consignation.

PAR P. E. TAYLOR & TOURNE, encanteurs, 95, Commune.

LE mercredi 14 du courant, à 11 heures, aux magasins de MM. Williamson, Zaratin et Gratias, No 30 1/2 rue Poydras. Il sera vendu à l'encan pour clore des consignations, les vins suivants, etc., maintenant sous les clefs de la Douane, savoir:

3 pipes vin de Porto,
[illegible] quarts de barriques Porto différentes qualités,
231 huitièmes do do do
121 quarts do Madère,
91 huitièmes do do
[illegible] caisses Johannisberger,
4 do Hock,
41 do do
72 do do mousseux,
3,000 Cigares Regalias et autres marques.

Le tout sera vendu sur échantillon et sans aucune réserve.

Conditions:—Au dessous de $250, comptant; au dessous de $500, 60 jours; au dessous de $1,000, 90 jours; au dessus de $1,000 4 mois. 7 av

Belle Résidence de Famille située dans un quartier des plus beaux de la ville, avec actions de la Banque des Citoyens.

PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 31, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le samedi 10 courant à midi, à la Bourse St Louis—

Une vaste et belle résidence de famille située [illegible] de Lafitte [illegible] et Chemin du Bayou, le terrain mesure au pied américain 30 pieds de face sur une profondeur de 205 pieds [illegible]

[illegible]

Le plan de la propriété peut être vu chez les encanteurs, qui se feront un plaisir de donner tous les détails nécessaires.

Ensemble—71 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $1[...] payable le premier octobre 1852 et remboursable selon la charte de la Banque. Pour la balance 1/3 comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Boudousquie, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1av

Terrains amélioués.

PAR P. E. TAYLOR & TOURNE.
Bureau, 95 Commune.

LE samedi 10 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, sans réserve—

Deux lots de terre situés à l'encoignure St Louis et Roman, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent—la propriété se compose de deux [...] lots perpendiculaires deux lots vacants de 30 pieds de face à la rue St Louis, par 146 pieds 9 pouces de profondeur.

Le plan peut être vu au bureau des encanteurs jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un [...]

Les actes de vente devant M. Guyon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Aussi—Aux mêmes lieux et heures, plusieurs autres terrains [...]

JEUDI 8 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis les propriétés suivantes.

La totalité ou la moitié d'une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées rue Bienville, entre les rues Franklin et Basin, formant partie du lot No 2 de l'ilet No 73, ayant 42 pieds de face sur la rue du Bassin, sur une profondeur de 130 pieds, mesure française. Les bâtisses et améliorations se composent d'une maison à deux étages en briques et une maison à un étage, faisant face à la rue Franklin.

Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à 6 mois et un tiers à 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant 8 pour cent d'intérêt en cas de non-paiement à l'échéance et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.

[illegible]

ADOLPHE BLACHE,
60, rue Royale,
Entre Conti et Bienville.

INFORME les dames qu'il a reçu un assortiment très varié des articles suivants:

Coiffures, fleurs pour soirées,
do cheville do
do pour mariées,
Bas et riches bracelets,
do à Crane do et unis
Toques de gaze, rubans et gaze,
Eventails très-riches, do simples,
Porte-bouquets, carnets de bal,
Coffrets à ouvrage.

EN LOTERIE—Un magnifique service de dessert en porcelaine, décoré avec les pièces principales montées sur bronze doré—Valeur: mille piastres.

28av

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 28avril—1an

Zinc, Cuivre, Ferblanc.
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; notamment de meures, bains et baquets de toutes formes, bitres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garnitures inodores; pompes, installation de bains, lavabos, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14oct—a

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE,
supérieures à toutes celles connues sur la place.
F. LEVERRIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles chopines, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 22 degrés à $1 50 le gallon
Supérieure qualité de 30 do à 2 50 do
Extra supérieure de 30 do à 3 00 do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et en premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive bien souvent que notre troisième qualité se trouve plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.

5 fev—1 an.

B. Nautré, A. C. Cacherque, } S. Maspereau, D. Guérin, } successeur de
25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET STE ANNE 25
Magasin d'Articles de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb.
B. NAUTRE & CO.,
SUCCESSEURS DE
S. MASPEREAU & Co.

OFFRENT en vente les articles suivans, savoir:

Chaudières, fours de campagne, tours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, écumoires et en fer-battu, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.

Aussi: Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes solaires, lampes à fluide, camphine et à gaz, candélabres, girandoles, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqué.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage.

PEINTURES DE TOUTE QUALITE. Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toutes qualités, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool.

Le tout à des prix réduits.

AUSSI:
Briques à feu, anglaises,
Agents pour les cuisines Beebe,
" " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" " Forges portatives de Queen.
" " paratonnerres de J. Spratt. 19fév

EN débarquement du navire Henry, venant de Marseille:

100 barriques vin rouge; 400 caisses vin, 75 quarts Madère; 50 paniers huile 1/2 bo[...] huile de Plagnol; 60 caisses eau de fleurs d'oranger; à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co.,
19 ma — 27, rue St Louis

CAFE—300 sacs en débarquement du F. Soulé, à vendre par
S. DE VISSER & Co,
5 av — 26 Vieille Levée

SUCRE—300 caisses sucre blanc, en débarquement du F. Soulé, à vendre par
S. DE VISSER & Co,
5 av — 26, Vieille Levée

CIGARES—47,500 Regalias assortis, en débarquement du F. Soulé, à vendre par
S. DE VISSER & Co,
5 av — 26, Vieille Levée

MIEL—30 barils en débarquement du F. Soulé, à vendre par
S. DE VISSER & Co,
5 av — 26, Vieille Levée

[illegible] de la Havane, en débarquement du F. Soulé, à vendre par S. DE VISSER & Co,
— 26, Vieille Levée

CACAO—[illegible] Guayaquil, en débarquement du F. Soulé, à vendre par S. DE VISSER & Co,
— 26, Vieille Levée

[illegible] F. VALLA, 90, Esplanade

VENTES DE CE JOUR.

Eaux de vie Françaises, Vins, Liqueurs, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI mercredi 7 courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin no. 20, rue Vieille Levée:

25 fûtailles eau de vie française, 4me preuve.
150 caisses vin blanc Haut Sauterne
265 " " rouge St-Julien.
70 " sardines Nantes en demi-boites.
48 barils Malaga doux.
45 " raisins de Corinthe, frais.
25 " Porto Bourgogne doux.
14 caisses liqueurs assorties.
50 sacs café
60 barils sucre en pain raffiné.
300 rames papier à lettre
200 " écolier
4 pipes genièvre de Hollande Genuine.
9 barils cigarettes de la Havane.
74 quarts Madère supérieur.
21 " Sherry. 7av

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Catalogue
De 1,500,000 Cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI 15 avril 1852, à 10 heures il sera vendu à l'encan, au magasin de MM. Delvaille & Moreno, importeurs, no. 34, rue Vieille Levée, second étage.

1,500,000 cigares de la Havane, comprenant un assortiment général de marques choisies, proprement garanties et d'importation directe, Imperiales, Regalias, Media-Regalias, Cilendrados, Trabucos, Londres, Bayonnettes, Galanos, Damas, Millar, &c.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Conditions—Comptant. 7 av

Vente de Vins et de Liqueurs de choix dont la cave d'une personne qui cesse de tenir maison.

PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.

MARDI 13 avril 1852, à 11 heures, il sera vendu à l'encan à la résidence de MM. Holmes & Mills, rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.

Une liste de Madère, Porto, vin rouge, eau de vie en bouteilles et dame-jeannes, whiskey, &c.

Le tout d'importation directe et choisi dans les meilleurs crus.

Conditions—Comptant.

Les catalogues des différents lots seront prêts sous peu.

Les vins seront vendus en lots convenables aux acheteurs. 7av

Succession de Louis Montault.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 8 mai 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 29 octobre 1851, les esclaves ci-après nommés, appartenant à la susdite succession, savoir:

Céleste, négresse âgée d'environ 40 ans, bonne blanchisseuse, assez bonne repasseuse et cuisinière.

A la folle enchère de M. Charles Lamarque Fils, qui a refusé de se conformer à l'adjudication qui lui a été faite le 16 décembre 1851, en vertu de l'ordre de Cour ci-dessus relaté et pour son compte de la susdite succession.

Cecilia, négresse âgée d'environ 5 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Un quart comptant, et la balance à un crédit d'un an, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et 8 p. 0/0 d'intérêt en cas de non-paiement des dits billets à l'échéance.

Actes pardevant A. Doriocourt, not. pub. 7av

Jolie petite Propriété convenable pour un jeune ménage—Vendue pour cause de départ, et sans endosseur

PAR BONNEVAL & BENIT, Encanteurs,
Bureau 31, rue Toulouse

IL sera vendu à l'encan, samedi 10 courant, à midi, à la Bourse St-Louis

Un lot de Terre—Situé dans le faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les Villeré, St-Philippe, Dumaine et Robertson, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur—ensemble une maison briquetée entre poteaux, composée de 2 appartements, galerie, 2 cabinets, une cuisine bâtie en bois de 4 chambres, cour briquetée, 2 caves, latrines, &c.

Conditions: Un tiers comptant un tiers à 6 mois, et un tiers à 12 mois de crédit portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être assurée par l'acheteur, et la police transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement des billets.

L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public aux frais de l'acquéreur. 6av

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi 10 avril 1852, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à midi

Trois lots de terre situés au faubourg Montégut, Troisième Municipalité, désignés par les Nos 9, 10 et 11, d'après un plan dressé le 8 avril 1851, par C. A. de Armas et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, les lots Nos 9 et 10 ayant chacun mesure américaine, 3 pieds de face à la rue Montégut entre le Chemin Public et la rue Moreau, sur une profondeur de 128 pieds [...] le lot No 11, attenant au précédent, mesurant [...] pieds, le tout sur 1852, même dimension dans le fond, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 105 pieds 6 pouces.

Il existe quelques vieilles bâtisses sur les lots en question, qu'il [...] sur les lots aux adjugés.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque sur la propriété, et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 3av

Succession Cora Giovanelli.

Vente d'esclaves et d'une propriété foncière pour opérer un partage entre les héritiers.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 8 avril 1852, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'hôtel St-Louis:

1o Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Pierre, Toulouse et Dauphine, mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 140 pieds ensemble une construction en brique à deux étages, No 191, contenant six chambres, &c. latrines, etc., ainsi que toutes les appartenances, appartenant à la susdite succession et qui y appartiennent (à l'exception d'un hangard)

2o—Peche, négresse, âgée d'environ 28 ans, Emmeline, sa fille, agée de 8 ans, George, agé de 6 ans, et Louisa, agée de 3 ans;

3o—Eliza, alias Liza, négresse âgée d'environ 41 ans et son enfant Hermogène, âgé d'environ 18 mois;

4o—Claiborne, nègre âgé d'environ 42 ans, mulâtre.

Conditions—Pour la propriété foncière, un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois—Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois. Tous les billets devront être endossés à satisfaction, ou garantis par hypothèque sur la propriété et sur les esclaves.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 24 mars—31,3 4,6,7,8

Succession de Pierre Laurens.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers—Propriétés en briques de très grande valeur—Vente à un long crédit—300 actions de la Banque de l'Union.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, jeudi le 29me jour d'avril 1852, à midi, dans la Rotonde de l'hôtel St Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, les propriétés et les actions de la Banque ci-après décrites:

1o—300 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.

2o—Deux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Gravier, Tchoupitoulas et Allée Natchez, désignés par les Nos 1 et 2

Le lot No 1 mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une [...] profondeur [...] pieds, mesure américaine, [...] Ensemble un magasin en briques à quatre étages.

3o—Le lot No 2 mesure 28 pieds 5 pouces de face sur une profondeur [...] de la Nouvelle Levée. Ensemble un magasin en briques à cinq étages, avec ses dépendances.

4o—Un lot de terre situé à l'encoignure nord des rues Gravier et Magasin mesurant 34 pieds 5 pouces et [...] lignes de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 100 pieds et 6 pouces faisant face à la rue Gravier et 97 pieds sur l'autre ligne, et 32 pieds et 3 pouces et 3/4 d'une ligne sur la ligne de derrière. Ensemble une bâtisse en brique à deux étages, avec trois petits magasins en briques à deux étages.

5—Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Vieille Levée et Bienville, mesurant 64 pieds de face à la rue de la Vieille Levée sur une profondeur de 69 pieds et 7 pouces et faisant face à la rue Bienville et 67 pieds de profondeur sur l'autre ligne. Ensemble la grande maison en brique à trois étages, connue sous le nom de Magasins bleus, contenant trois magasins faisant face à la rue de la Vieille Levée et un autre faisant face à la rue Bienville environ une dizaine de chambres, offices, etc., chambres dans le grenier, cuisine etc., etc., water works, etc., etc.

6o—Un lot de terre situé en face de la Halle aux Légumes, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, St Philippe, Condé et Ursulines, mesurant 26 pieds de face à la rue de la Vieille Levée sur une profondeur de 90 pieds. Ensemble une maison en brique à trois étages, contenant un magasin qui sert à l'usage d'un café, portant le No 77. Un entresol et quatre chambres au-dessus, cuisine haute en brique contenant quatre pièces, etc. etc.

7o—Deux lots de terre situés dans le même ilet, désignés par les lettres A. B. Le lot A mesure environ 31 pieds de face à la rue Condé sur une profondeur d'environ 118 pieds; ensemble une maison basse en brique (No 90 et 92) contenant quatre chambres, une cuisine en brique contenant deux pièces.

Le lot B mesure environ 31 pieds de face à la rue Condé, sur une profondeur d'environ 115 pieds et ouvre sur la ligne du fond ou à environ 60 pieds. Ensemble une maison basse en brique No 94 contenant quatre chambres, cuisine en brique contenant deux pièces, cuve, puits, etc. Le tout conformément aux plans maintenant déposés au bureau de l'encanteur et qui seront exposés à la Bourse St-Louis plusieurs jours avant la vente.

Conditions—La prime sur les actions de la banque de l'Union, comptant. Pour les propriétés foncières, un quart comptant et le reste à un crédit de 12, 18 et 24 mois en billets sans endosseurs divisé par coupons et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de huit pour cent jusqu'à parfait paiement. Les constructions devront être assurées jusqu'aux paiements de tous les billets, et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31mr—30 7 17,24,26,27,28,29

Collège de St-Vincent,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, Avocat,
Agent du collège, rue St Charles, No 11

Le révérend R. M. HENNESSY, C M, président de ce collège, restera pendant cinq ou six semaines à la Nouvelle Orléans ou dans les environs. Il demeure à la résidence de l'archevêque Blanc et peut être vu tous les jours avant huit heures du matin et entre midi et deux heures de l'après-midi.

15me—solcrn

Fusils de Chasse, Carabines, Pistolets, etc., etc.

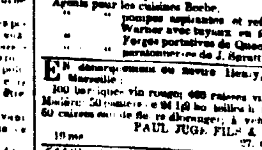

Le soussigné a reçu et offre à vendre un assortiment de Fusils de chasse simples et doubles coups, d'une des meilleures manufactures d'Angleterre.

Aussi—Carabines américaines, pistolets à 4, 5 et 6 coups, carnassières, poires, etc., capsules, etc.

[illegible] — 100 rue Chartres

Arbres, fruitiers et Vignes.
J. MENARD.

121, Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.

VIENT de recevoir par le navire Bostnor, du Havre, un assortiment d'arbres fruitiers se composant de poiriers 15 variétés, abricotiers 3 variétés, pêchers 10 variétés, pruniers [...] variétés, [...] groseillers 4 variétés, Vignes Chasselas 4 variétés, Muscat [...] variétés. L'on trouvera également un très grand assortiment de plantes et arbustes, une grande variété de rosiers. Le magasin est aussi en grande quantité de graines potagères de toutes sortes, de grande variété et un choix à des prix modérés. Le même choix, et à vendre à des prix très [...]

[illegible] Des plants d'asperges

Compagnie de la Poudre du Hazard
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer à nos commerçants que tous nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour l'avoir mise à l'épreuve [illegible]

[illegible]

[illegible] — C. T. BUDDECKE & CO
— 100, Tchoupitoulas.

VENTES DE CE JOUR.

Papier à lettre et à écolier.

PAR GARDNER SMITH, encanteur.

MARDI et mercredi, à dix heures, il sera vendu au No 12, rue du Camp,

300 rames papier à écolier et à lettre [illegible] rayé.

Les marchands de la campagne sont invités à se rendre à cette vente. [illegible]

Bottes, Brodequins, Souliers et Chaussures.

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI 7 du courant, à 10 heures et demi il sera vendu à son magasin d'encan, 51, rue des Magasins,

150 caisses de bottes, souliers et brodequins, [illegible] Ruasel, etc.

[illegible]

Conditions à la vente. 6 av

Ventes de toiles d'Irlande, marchandises sèches et chapeaux de paille.

PAR J. B. BLACHE & CO

MERCREDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

10 caisses Toiles d'Irlande 4/4
Un assortiment de chapeaux de paille
100 lots de marchandises comme suit:
Brin coton à moustiquaires, [illegible] gingas, [illegible] mouchoirs foulards, &c. &c.
Conditions libérales à la vente

California et Oregon.

[illegible] la seule ligne directe pour la Californie via la Havane et Navy Bay. [...] steamer à double machine GEORGIA, [...] de la marine des Etats-Unis, partira de samedi 10 avril, à 8 heures A. M., ponctuellement avec le steamer de la malle du Pacifique à Panama à l'arrivée de la Malle et des passagers pour la Californie.

AVIS—A leur arrivée à Navy Bay, les passagers prendront le chemin de fer de Panama qui traverse un trajet de 14 milles sur l'isthme, diminuant la marche de [...] et suivant 25 heures.

Pour passage, s'adresser à
ARMSTRONG, HARRISON & Co, agents,
43, rue Natchez, près Camp

POUR NEW-YORK.
Compagnie des Steamers de la Malle des Etats-Unis.

POUR NEW YORK via la HAVANE se joignant à la Havane avec les steamers de la Malle des Etats Unis [...] pour Key West et Charleston—le magnifique steamer à double machine GEORGIA, commandant D. D. Porter M. E. U., partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec la malle du gouvernement et des passagers, le samedi 10 avril, à 8 heures A. M. précises.

Les passagers pour la Havane devront se munir d'un passeport du consulat espagnol.

Chacun des steamships de cette compagnie a un excellent médecin à bord.

Les passagers pour New York, iront directement sans changer de bateau à la Havane, et prenant en considération la quantité de passagers qui vont au Nord dans cette saison, la compagnie a désigné les plus grands steamers pour faire le trajet entre New York et ce port.

On ne prendra pour fret pour la Havane que des espèces. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie, 95, rue des Magasins, ou chez
JAMES R. JENNINGS,
3me—jusq'à — Agent

Steamers du Pacifique—Portant la Malle.

La seule ligne directe pour la Californie et l'Oregon—Par la voie de Navy Bay, à l'extrémité atlantique du chemin de fer de Panama.

Le beau navire à vapeur PHILADELPHIA, ayant une double machine, sous le commandement du capitaine John McGowan, partira ponctuellement, de son wharf, vis à vis la Place Jackson, le jeudi, 12 avril prochain, à 8 heures du matin pour Navy Bay directement. Il se joint aux steamers du Pacifique, partant de Panama à l'arrivée des malles et des passagers.

A leur arrivée à Navy Bay, les passagers prendront le chemin de fer de Panama, qui les conduira [...] milles à travers l'isthme, diminuant les dépenses et [...] heures.

Des informations authentiques ont été reçues qu'un grand nombre de steamers de cette compagnie seront à Panama pendant le mois d'avril. Les passagers désirant partir peuvent être assurés d'un prompt départ.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,
43, rue Natchez, près Camp
JAMES R. JENNINGS, Agent

Nouvelle Ligne directe pour la Californie.

Passage seulement—On ne prendra pas de fret.

Le magnifique steamer à double machine FANNY, partira de son wharf en face de la rue Julie, le samedi, 24 avril 1852, à 8 heures A. M. pour St-Francisco Via, par le détroit de Magellan. Les nombreuses qualités de ce steamer qui est un des plus beaux de la ligne, font espérer aux passagers qu'il fera le voyage de la Nouvelle-Orléans à San Francisco en 40 jours.

Il possède de magnifiques emménagements pour les passagers.

Pour passage et conditions particulières, s'adresser
J. WILSON SMITH,
2mrs—24av — 18, Poydras, au premier

Compagnie de Steamers de la Malle des Etats-Unis.
OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE PANAMA.

Les chars partent de la station Miller, [...] environ 20 milles de navigation de rivière. Desormais les steamships de cette compagnie sont convertis pour recevoir à la station le wharf à Navy Bay à l'extrémité Est du chemin de fer de Panama.

Les passagers et la malle seront immédiatement expédiés sans détention, par le chemin de fer à la station de Miller.

La seule ligne directe pour la Californie et l'Orégon, "via Navy Bay."

Par les steamships Empire City, via la Havane, le jeudi 25 mars, et le Cherokee, directement le vendredi 26 mars.

Etablissement d'une ligne directe entre la Nouvelle Orléans et Navy Bay, donnant de la sorte à la Nouvelle Orléans les premiers nouvelles de la côte du Pacifique.

Devant partir les 11 et 26 de chaque mois.

Le magnifique steamer à double machine Cherokee, capt H. K. Davenport, U. S. N, partira de son wharf en face de la place Jackson le vendredi 26 courant, se joignant avec le steamer de la malle du Pacifique à Panama à l'arrivée de la malle et des passagers de la Californie.

Bureau de la Compagnie, 95, Magasins.
JAMES R. JENNINGS, agent

Pour New-York directement—Compagnie de la Malle des Etats-Unis.

Le magnifique steamer à double machine FALCON, capitaine H. Rogers, de la marine des Etats-Unis, partira de son wharf, en face de la place Jackson le mercredi 14 avril à 8 heures A. M. pour New-York directement.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 95, rue des Magasins.
JAMES R. JENNINGS

Pour Bayou Sara
(PLACES RAPIDES)

Le beau steamer ANNA, capt Johnson, partira pour le [...] et lieux intermédiaires [...] prenant du fret pour [...] le Grand River et tous les ports intermédiaires sur l'Atchafalaya. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue de Louis, ou à
R. GILLY, Vieille Levée
J. M. JOHNSTON & CO

Pour les Attakapas

Le beau steamer [...] ANNA No 2, capitaine J. Labarre, partira pour les Attakapas le [...] d'avril, prenant du fret et des passagers pour Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires, les passagers et les expéditeurs pourront être assurés que le steamer sera exact à partir aux époques ci-dessus [...]

Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.
5 avril

Pour le Havre

Le navire de sûre AMELIA, capitaine Wesly, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 350 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, ou à
H. V. BAXTER,
— 25, rue Carondelet

POUR LA HAVANE.

Le navire [...] ADAMS GRAY, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
JOSEPH M. CHOLL

Pour le Havre—

Le navire [...] O D ENGLAND, capt. [...] partira dans le plus bref délai. Pour fret de [...] s'adresser à H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre, de second et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, les Batture.

Pour Liverpool.—

Le navire de sûre NAPOLEON, [...] partira dans le plus bref délai. [...] ayant de magnifiques emménagements pour passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, poteau 15, 2me municipalité, ou à
1er av — H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour le Havre.—

Partant le 10 avril—Le paquebot WURTEMBERG, capt. Ford, partira le 10 avril. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements pour 10 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 15, 2e municipalité, ou à
1er av — H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour Liverpool

Le navire anglais [...] WINE, capitaine Merryman, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
25 me — H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour Liverpool—

Le beau navire [...] CHARLESTON & MAINE, capitaine Hunt, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
H. V. BAXTER,
— 25 Carondelet

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 15, Troisième Municipalité. 25ms

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un grand et bel assortiment de chapeaux pour hommes, garçons et enfans, qu'ils offrent à vendre à des prix avantageux, savoir:

50 balles chapeaux de Campêche, depuis $1 la douzaine et au-dessus
200 douzaines chapeaux de Panama, depuis $6 la douzaine et au-dessus
500 douzaines chapeaux de paille d'Italie, de tout genre et de toute qualité.
[illegible] douzaines chapeaux de paille cousue, depuis $2 50 la douzaine et au-dessus
200 douzaines chapeaux de feutre sans apprêt, de toute nuance et de toute qualité.
Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.
Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.
Chapeaux d'amazones pour dames, en feutre et paille d'Italie
Chapeaux de soie de tout genre et de toute qualité.

ALBERT & TRICOU,
37, rue de Chartres

Les fashionables trouveront en outre dans leur magasin de détail, 37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis, le choix le plus élégant de chapeaux confectionnés avec le plus grand soin, sous la surveillance de notre sieur J. J. Albert, à Paris

Nous continuerons comme par le passé à faire nos chapeaux de soie et autres, sur mesure prise avec le conformateur à notre manufacture, encoignure Royale et St-Louis.

10fév — ALBERT & TRICOU

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, pourvues de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents

PRIX DE LA PENSION:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour,
" " 2e classe 2
" " 3e classe 1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste département pour les personnes atteintes d'aliénation mentale et qui désirent des soins particuliers.

Un cimetière attaché à la maison est commandé sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES
15 sept—1an — 168, rue Canal

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 60
Au dessous de l'hôtel Saint Louis.

POSSEDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleures cigares de la HAVANE, de diverses marques, de grande et petite dimension, en boîtes grandes et petites, et les cigares qu'il importe par les steamers du Pacifique arrivent régulièrement.

Aussi—Un grand assortiment de tabac à chiquer, de la Havane et des meilleurs manufactures en Virginie, &c.

A. HERNANDEZ
— rue Royale, au dessous

A LOUER—Un jeune nègre, bon nageur, s'adresser [illegible]

INDIGO du Guatemala—[illegible] à vendre par
F. CRUSA [illegible]
1ms — encoignure [illegible]